

MANIFESTE

POUR FAIRE DES TEMPS DE L'ENFANT

UN PILIER DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES

À l'attention des candidats et candidates aux élections municipales 2026

La prévention précoce de l'échec scolaire doit devenir une priorité politique locale.

En France, les inégalités scolaires ne naissent pas au collège. Elles s'installent bien plus tôt, dès les premières années de scolarité, lorsque se creusent les écarts de langage, de rapport à l'écrit, de confiance face aux apprentissages et de relation à l'école.

Ces inégalités sont massivement corrélées aux inégalités sociales, et elles se renforcent lorsque les temps de l'enfant – scolaires, périscolaires, extrascolaires et familiaux – restent fragmentés, inégalement qualitatifs et insuffisamment coordonnés.

Les municipalités jouent un rôle décisif dans cette période clé : elles portent la responsabilité du périscolaire et de l'extrascolaire, et disposent à ce titre d'un **levier majeur de prévention précoce du décrochage scolaire**, encore trop peu reconnu comme tel.

Coup de Pouce, un acteur pivot de la prévention précoce des inégalités sociales et scolaires

Depuis plus de 40 ans, **l'association Coup de Pouce** agit aux côtés des communes et de l'Éducation nationale pour prévenir précocement le décrochage scolaire, dès la maternelle et l'école élémentaire.

Sa mission est claire : **favoriser la réussite scolaire de toutes et tous**, en refusant que l'origine socio-économique détermine les trajectoires éducatives.

Coup de Pouce conçoit et déploie des **programmes péri- et extrascolaires structurés**, fondés sur :

- le jeu comme moteur d'apprentissage,
- le plaisir de lire, de parler, de compter,
- la confiance de l'enfant dans sa capacité à réussir à l'école,
- et la coéducation, en associant étroitement parents, enseignants et animateurs.

Aujourd'hui, l'association accompagne chaque année :

- plus de **11 000 enfants**,
- **16 500 parents**,
- dans **plus de 250 communes**, dont une majorité de villes moyennes et de quartiers populaires.

Pour un environnement périscolaire sûr

Dans un contexte marqué par les révélations de violences en milieu scolaire et périscolaire, la question de la sécurité et de l'honorabilité des adultes intervenant auprès des enfants s'impose comme une exigence démocratique majeure.

Coup de Pouce salue les orientations récentes du gouvernement visant à renforcer les contrôles d'honorabilité des personnels et bénévoles, étendus explicitement aux temps périscolaires, qui concernent aujourd'hui une très large majorité d'enfants.

Mais cela révèle aussi un problème de fond plus large : l'absence de formation continue des personnels, faute de coordination et de financements des services municipaux en charge.

Forte de son expérience de terrain, de son cadre de formation initiale et continue construit avec des chercheurs sur les sujets d'éducation, et de sa présence aux côtés des collectivités depuis plus de quarante ans, l'association plaide pour être pleinement partie prenante de la mise en œuvre de ces garanties, dans une logique de prévention, de coordination et de sécurisation des parcours éducatifs, en lien étroit avec les municipalités, l'Éducation nationale et les services de l'État.

L'éducation au service de l'attractivité territoriale

Au-delà de cet enjeu de protection, l'éducation est devenue un levier central d'attractivité territoriale. La qualité de l'offre éducative et scolaire figure désormais parmi les facteurs déterminants dans la décision des familles de s'installer durablement dans une commune. Si les décisions structurantes relèvent en grande partie de l'État, **les maires se trouvent en première ligne de la demande éducative des parents**, notamment sur les temps périscolaires et extrascolaires, qui concernent près de **neuf enfants sur dix**, valorisent le temps hors école qui représente **les deux tiers du temps disponible des enfants**, et relèvent quasi exclusivement des collectivités locales.

Coup de Pouce agit précisément à cette interface décisive entre école, périscolaire et famille :

- En outillant les parents pour accompagner la réussite scolaire de leurs enfants, en favorisant une continuité éducative respectueuse des spécificités de chaque temps,
- et en accompagnant les communes dans l'expérimentation, la structuration et l'évaluation de dispositifs articulant temps scolaire et temps périscolaire, l'association contribue à répondre concrètement aux attentes des familles et des élus.

À ce titre, **Coup de Pouce plaide pour une meilleure coordination entre l'Éducation nationale et les municipalités, notamment via la création d'une instance nationale dédiée permettant de proposer aux services municipaux un référentiel de solutions de qualité à proposer**, et pour une reconnaissance pleine et entière de l'éducation comme un projet territorial à part entière, appelant audace politique, capacité d'innovation locale et évaluation partagée des politiques publiques.

Les temps de l'enfant : un levier décisif, encore sous-exploité

Les travaux de recherche comme l'expérience de terrain convergent : **le rapport aux apprentissages se construit largement en dehors de la classe**, dans les temps périscolaires, extrascolaires et familiaux.

Or aujourd'hui :

- la qualité éducative de ces temps varie fortement selon les territoires,
- les parents les plus éloignés de l'école sont souvent laissés seuls face aux attentes implicites du système scolaire,
- et les temps périscolaires risquent d'être réduits à une simple fonction de garde, ou à l'inverse, à une "école après l'école", perdant leur efficacité éducative.

À l'inverse, lorsqu'ils sont pensés comme des espaces éducatifs complémentaires, dédiés à un rapport aux apprentissages épanoui, ces temps deviennent de puissants leviers de réduction des inégalités scolaires.

Un impact mesurable au service de l'intérêt général

Les programmes Coup de Pouce produisent des effets durables et objectifs :

- plus de **90 % des enfants** développent un intérêt accru pour la lecture, l'écriture ou les mathématiques,
- **96 % des parents** déclarent avoir davantage confiance dans leur capacité à accompagner la scolarité de leur enfant,
- cette amélioration du sens et du plaisir des apprentissages impacte positivement les résultats scolaires, et ce de manière déjà visible à la fin de l'année scolaire : plus de **90% des enfants** ont amélioré leurs compétences langagières en maternelle et leur niveau de lecture en CP.

Investir dans la prévention précoce, c'est :

- limiter les coûts humains et financiers du décrochage scolaire,
- renforcer l'efficacité globale de l'action éducative,
- et produire des économies publiques à long terme.

Nos propositions aux candidat·e·s aux municipales 2026

1. Faire de la prévention précoce de l'échec scolaire un axe structurant de l'action municipale

- Inscrire explicitement la prévention précoce des inégalités scolaires dans le projet éducatif local.
- Reconnaître les temps périscolaires et extrascolaires comme des temps éducatifs à part entière.

2. Garantir la qualité éducative des temps périscolaires et extrascolaires

- S'appuyer sur des dispositifs éprouvés, fondés sur la recherche et l'évaluation.
- Former et accompagner les professionnels du périscolaire à des postures éducatives adaptées : accompagner sans diriger, valoriser sans évaluer.

3. Faire des temps de l'enfant un outil structurant de lutte contre les inégalités scolaires

- Articuler les temps scolaire, périscolaire, extrascolaire et familial.
- Favoriser la continuité éducative plutôt que la juxtaposition des actions.

4. Associer et outiller les parents dans une logique de coéducation

- Reconnaître les parents comme partenaires éducatifs légitimes.
- Déployer des outils simples, concrets et accessibles pour accompagner les pratiques familiales favorables aux apprentissages.

5. Rétablir un lien de confiance durable entre l'école et les familles

- Créer des espaces de rencontre non stigmatisants.
- Valoriser les gestes éducatifs du quotidien (lecture, jeu, langage, échanges).

6. Mieux coordonner les temps de l'enfant : un enjeu national, une mise en œuvre locale

- Renforcer la capacité des communes à coordonner les acteurs éducatifs.
- Soutenir les alliances éducatives territoriales associant municipalités, écoles et associations.

Un appel à alliance éducative territoriale

Coup de Pouce est un **acteur non partisan**, au service de l'intérêt général et de la réussite des enfants.

Nous parlons au nom des enfants et des familles que nous accompagnons, et nous appelons les futur·e·s élu·e·s municipaux à **faire des temps de l'enfant un pilier de l'égalité réelle**.

Investir dans la prévention précoce, c'est choisir :

- une action éducative plus juste,
- plus efficace,
- et durablement transformatrice pour les territoires.

Ensemble, faisons du mandat 2026–2032 un temps fort de la réussite éducative pour tous les enfants.